

AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES 2025

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE CLARENCEVILLE, HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu siégeront à compter de 9h00, les 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, 2 septembre, 30 septembre, 18 novembre et 2 décembre 2025, et les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu à compter de 19h30, les 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 26 novembre et 10 décembre 2025.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce vingtième jour de décembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Joane Saulnier